



Procédure et arrêt paiement

Par **nini85400**, le **30/05/2012** à **10:29**

Bonjour,
Nous avons fait installé des panneaux photovoltaïques par une entreprise.
Suite à de nombreux problèmes, nous nous sommes rassemblés sur internet avec d'autres personnes, afin de lancer une procédure contre cette société ainsi que l'organisme financier qui a financé le projet.
Une plainte a été déposée auprès du procureur et suite à cela nous avons cessé les paiements auprès de l'organisme financier, l'entreprise étant en liquidation judiciaire.
L'organisme financier nous harcèle depuis quelques jours et nous menace.
Au niveau bancaire, grâce à notre situation financière "saine" je sais que nous risquons rien, j'ai contacté mon banquier, mais qu'en est-il au niveau juridique?
Nous sommes de bonne foi, nous sommes prêts à consigner les sommes en questions, mais à qui s'adresser et quelle est la procédure?
Que risquons-nous réellement? La société financière peut-elle nous poursuivre?
Nous sommes dans le flou et avons peur des conséquences.
Si vous pouvez nous éclairer...
Un grand merci d'avance, bonne journée à vous